

Bachelier : sage-femme

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY

Tél : +32 (0) 71 15 98 00

Fax :

Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 13 Sécurité du client et du professionnel			
Code	PAMI1B13SF	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Nadia PETIT (nadia.petit@helha.be) Arnaud VERROKEN (arnaud.verroken@helha.be) Céline DEREYMAEKER (celine.dereymaeker@helha.be) Nadia MOTTURA (nadia.mottura@helha.be) Annick NEIRINCK (annick.neirinck@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement vise à former l'étudiant au respect des règles sécuritaires dans les domaines de la manutention de l'hygiène professionnelle et des gestes de premiers secours

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
 - 1.1 1. Participer au développement de ses apprentissages
 - 1.3 3. Développer son identité professionnelle
- Compétence 2 **Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires**
 - 2.1 1. Respecter la législation, les réglementations, la déontologie propre à sa formation et à l'exercice de la profession
- Compétence 3 **Participer à la gestion humaine, matérielle et administrative**
 - 3.1 1. Planifier son travail en tenant compte des situations et des impératifs organisationnels
 - 3.2 2. Collaborer avec les différents intervenants de l'équipe pluridisciplinaire
 - 3.3 3. Participer à la démarche qualité
- Compétence 4 **Réaliser une démarche clinique globale (diagnostic et de stratégies d'interventions et d'accompagnement) en période préconceptionnelle, pré, per et post natale.**
 - 4.1 1. Rechercher les informations à partir des sources de données
- Compétence 5 **Réaliser les prestations techniques en période préconceptionnelle, pré, per et post natale et prodiguer les soins généraux, spécifiques et obstétricaux requis**
 - 5.1 1. Préparer et exécuter la prestation en utilisant les ressources à disposition
 - 5.2 2. Assurer le suivi des prestations techniques
- Compétence 7 **Assurer une communication professionnelle envers les bénéficiaires et l'entourage professionnel**
 - 7.2 2. Utiliser les techniques de communication adaptées au contexte rencontré

Acquis d'apprentissage visés

Préparer les interventions de soins relevant du programme du bloc 1
 Accomplir les interventions de soins, les interventions du projet de soin

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAMI1B13SFA	Ergonomie, manutention	18 h / 1 C
PAMI1B13SFB	Premiers secours	18 h / 1 C
PAMI1B13SFC	Hygiène, éducation sanitaire, prévention des maladies, dépistage précoce et prophylaxie	12 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAMI1B13SFA	Ergonomie, manutention	10
PAMI1B13SFB	Premiers secours	10
PAMI1B13SFC	Hygiène, éducation sanitaire, prévention des maladies, dépistage précoce et prophylaxie	10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Dans un contexte d'Unité d'Enseignement non intégrée, les activités d'apprentissage sont associées à un nombre de crédit. Les notes des différentes activités sont prises en compte et font l'objet d'une moyenne géométrique pondérée pour la validation de l'UE. La validation de l'UE fait également l'objet d'une concertation collégiale où sont présents les responsables des activités d'apprentissage. La note est reportée et analysée lors des délibérations par le jury.

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant se réfère au document annexe I de la fiche ECTS qu'il a reçu et signé et pour lequel il a eu l'occasion de poser toutes ses questions.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

Bachelier : sage-femme

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :

Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Ergonomie, manutention			
Code	15_PAMI1B13SFA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	18 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Arnaud VERROKEN (arnaud.verroken@helha.be) Céline DEREYMAEKER (celine.dereymaeker@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage a pour but de préparer l'étudiant sage-femme à :

- assurer la sécurité et le confort du client/famille et du soignant lors de différentes manipulations et lors des soins (concept de bien-être)
- prévenir les maladies professionnelles (troubles musculo-squelettiques en particulier) et les accidents du travail (prévention primaire)

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sage-femme sera capable d'intégrer dans sa pratique quotidienne les gestes et les postures qui lui permettent :

- de sauvegarder son capital musculo-squelettique
- d'assurer sa sécurité et son confort et ceux du client/famille en adaptant son environnement, en utilisant les aides techniques et les techniques gestuelles de base et en sollicitant la participation du client/famille.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

ans toutes les familles de situations emblématiques, les compétences travaillées sont :

C3 : Participer à la gestion humaine, matérielle et administrative

C4 : Réaliser une démarche clinique globale (diagnostic et de stratégies d'interventions et d'accompagnement) en période préconceptionnelle, pré, per et post natale.

C5 : Réaliser les prestations techniques en période préconceptionnelle, pré, per et post natale et prodiguer les soins généraux, spécifiques et obstétricaux requis

C7 : Assurer une communication professionnelle envers les bénéficiaires et l'entourage professionnel

Acquis d'apprentissages visés, l'étudiant sage-femme sera capable :

- de citer les facteurs de risque pour les troubles musculo-squelettiques
- d'expliquer et de justifier les principes de base de l'ergonomie
- d'analyser les capacités de collaboration du client/famille sur le plan moteur et intellectuel
- d'analyser l'environnement et les ressources disponibles

- de choisir la technique appropriée
- d'appliquer les principes d'ergonomie lors de la obilisation d'un client/famille
- d'utiliser le matériel à disposition
- d'informer le client/famille de la collaboration attendue
- de formuler des directives claires et succinctes en vue d'obtenir sa collaboration
- de communiquer et collaborer de manière synchronisée avec ses collègues

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Ergonomie
-
- Rappel anatomique
- Physiologie
- Biomécanique
- Facteurs de risque applicable au secteur hospitalier
- Pathologie dorsale
- Economie rachidienne
- Ergonomie en secteur hospitalier
-
- Manutention
-
- Le vocabulaire spécifique de base
- Une approche globale
- Pratique des techniques de manutention : au lit, au fauteil, sur une table gynécologique...

Démarches d'apprentissage

- cours magistral participatif
- démonstrations et excercices partiques en classe

Dispositifs d'aide à la réussite

séances de remédiation sur demande de l'étudiant

Sources et références

Citation des sources et bibliographie intégrée au power-point

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Power-point et annexes disponibles sur la plateforme ConnectED

4. Modalités d'évaluation

Principe

pratique en salle de technique

Examen écrit sur la théorie

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						

Période d'évaluation	Exm	100			Exm	100
----------------------	-----	-----	--	--	-----	-----

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant doit se référer au document annexe I qu'il a reçu et signé et pour lequel il a eu l'occasion de poser ses questions.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

Bachelier : sage-femme

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :

Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Premiers secours			
Code	15_PAMI1B13SFB	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	18 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Nadia MOTTURA (nadia.mottura@helha.be) Annick NEIRINCK (annick.neirinck@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le but du cours de secourisme est permettre aux étudiants de maîtriser les connaissances de base nécessaire à l'observation et à la réflexion face à des victimes nécessitant des premiers soins d'urgence pour agir en sécurité dans la vie privée ou professionnelle.

Au terme de la formation l'étudiant obtient son Beps

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Lien avec les compétences

1.1 à 1.6, 2.3, 3.2, 3.4, 5.1 à 5.4, 6.2, 6.4, 8.1 et 8.2

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Rôle du sauveteur

Les REI

Victime inconsciente qui respire ou pas

Obstruction des voies respiratoires supérieures

Les hémorragies

Les plaies

Les brûlures

Les traumatismes de l'appareil locomoteur, craniens et vertébraux

Les malaises

Les numéros de tel utiles

Le centre anti-poison

Démarches d'apprentissage

Présentation et analyse de vidéo

Mise en situation théorique et pratique

Mise en scène

Cours magistraux et débriefing

Manipulation de matériel mis à disposition

Dispositifs d'aide à la réussite

Tests formatifs

Enseignants disponibles en fin de cours et par mail

Sources et références

Livre des premiers soins édité par la croix rouge en 2020

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Manuel Européen des Premiers Secours

Power point

Vidéo

Matériel didactique spécifique

4. Modalités d'évaluation

Principe

50% pratique hors session. L'étudiant a obligation de réussir la rcp avec le dea (sans les insufflations vu le covid). Si non réussite de l'épreuve, il recommence jusque l'acquisition des techniques.

50% écrit

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exm	100			Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

50% pratique hors session. L'étudiant a obligation de réussir la rcp avec le dea (sans les insufflations vu le covid). Si non réussite de l'épreuve, il recommence jusque l'acquisition des techniques.

50% écrit

Dans un contexte d'Unité d'Enseignement non intégrée, les activités d'apprentissage sont associées à un nombre de crédit. Les notes des différentes activités sont prises en compte et font l'objet d'une moyenne géométrique pondérée pour la validation de l'UE. La validation de l'UE fait également l'objet d'une concertation collégiale où sont présents les responsables des activités d'apprentissage. La note est reportée et analysée lors des délibérations par le jury.

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant se réfère au document annexe I de la fiche ECTS qu'il a reçu et signé et pour lequel il a eu l'occasion de poser toutes ses questions.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

Bachelier : sage-femme

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :

Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Hygiène, éducation sanitaire, prévention des maladies, dépistage précoce et prophylaxie			
Code	15_PAMI1B13SFC	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Nadia PETIT (nadia.petit@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage fait partie de l'UE 13: Sécurité du client et du professionnel

Le manque de respect des règles d'hygiène élémentaire peut être à l'origine de nombreux problèmes de santé et compromettre ainsi l'efficacité de l'intervention de la sage-femme ainsi que la sécurité du client. Une sensibilisation et une conscientisation des futurs professionnels du secteur de la santé sont donc indispensables.

De nombreux liens existent entre cette activité d'apprentissage et les autres activités d'apprentissage du bloc 1.

Tout particulièrement avec les activités de :

- Biologie, anatomie, physiologie et physiopathologie : la peau et les différentes flores
- Prestations techniques : application des notions vues en hygiène
- Enseignement clinique : application des règles d'hygiène lors des stages.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Ce cours développe de manière principale les compétences et les acquis d'apprentissage suivants :

C5: Réaliser les prestations techniques en période préconceptionnelle, pré, per et post natale et prodiguer les soins généraux, spécifiques et obstétricaux requis

- Préparer et exécuter la prestation en utilisant les ressources à disposition
- Assurer le suivi des prestations techniques

Ce cours développe de manière secondaire les compétences et les acquis d'apprentissage suivants:

C1:S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle

- Participer au développement de ses apprentissages
- Développer son identité professionnelle

C2:Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires

- Respecter la législation, les réglementations, la déontologie propre à sa formation et à l'exercice de la profession

C3:Participer à la gestion humaine, matérielle et administrative

- Planifier son travail en tenant compte des situations et des impératifs organisationnels
- Collaborer avec les différents intervenants de l'équipe pluridisciplinaire
- Participer à la démarche qualité

Acquis d'apprentissage de l'activité

- Appliquer et argumenter, au regard des recommandations, les principes de base en hygiène professionnelle pour un client et pour soi-même dans un contexte de soins général et en situation habituelle dans les domaines de l'hygiène des personnes, du matériel, de l'environnement et de l'hygiène hôtelière
- Dans le cadre d'une situation donnée, évaluer et justifier à partir des recommandations belges l'indication à l'hygiène des mains requise ainsi que la méthode et le matériel nécessaires à son application
- Evaluer et justifier l'opportunité du port de gants ainsi que leurs qualités lors de différentes situations de soins
- Dans une situation donnée, identifier les différents déchets de soins, les classer et justifier le choix de l'endroit et du moyen à utiliser pour leur élimination
- Evaluer les conditions requises pour un environnement sain et propice aux soins et le favoriser
- Identifier les moyens pour l'entretien, la désinfection de l'équipement et du matériel de soins selon le niveau de risque encouru
- Choisir les précautions générales à appliquer dans différentes situations
- A partir d'une situation concrète donnée, identifier les problèmes de non-respect des règles de base et proposer des mesures correctrices
- Appliquer correctement les procédures d'hygiène des mains: lavage simple, désinfection par friction, mise en place et retrait des gants non stériles.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

INTRODUCTION

Notions générales

Hygiène hospitalière : définition, représentation, structure à l'hôpital et en Belgique, le comité d'hygiène hospitalière

Infections Associées aux Soins : définition, fréquence et sites, facteurs de risque, causes, conséquences

Transmission de l'infection nosocomiale : chaîne épidémiologique

PREVENTION DES INFECTIONS

Hygiène des personnes

- Tenue du soignant
- Hygiène des mains (HM) : flores, concept HM, principes - caractéristiques HM et procédure : mesures préalable - lavage des mains - désinfection hygiénique des mains - le port des gants, l'équipement pour l'HM

Hygiène de l'environnement et hôtelière

- Les circuits propres et sales
- Hygiène des surfaces et de l'équipement
- Hygiène du linge
- Les déchets hospitaliers
- Hygiène de l'alimentation

SUPPRESSION DE LA TRANSMISSION DES GERMES

Précautions générales : accidents d'exposition au sang

Démarches d'apprentissage

Exposés

Exercices avec Boîte à "coucou"
Illustration par des supports audiovisuels

Dispositifs d'aide à la réussite

Séance de questions-réponses à la demande

Sources et références

- Recommandations Conseil Supérieur de la Santé de Belgique
- Site ABIHH
- Revue Noso-info
- SFH2.....

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

PowerPoint, vidéo

4. Modalités d'évaluation

Principe

Le principe de la moyenne géométrique pondérée est appliqué pour le calcul de la note de l'unité d'enseignement

Examen écrit

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Les modalités spécifiques se trouvent dans le document "MODALITES D'EVALUATION (annexe I aux fiches ECTS) - BLOC 1Bachelier sage-femme" que l'étudiant a reçu, signé et pour lequel il a eu l'occasion de poser des questions éventuelles.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).